

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité alimentaire Question écrite n° 110789

Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la commercialisation d'un édulcorant naturel, le stevia. Compte tenu de l'arrivée récente sur le marché français de ce produit, elle lui demande de lui indiquer si les autorités sanitaires françaises disposent déjà d'études sur l'utilisation de ce produit et des éventuels risques sanitaires qui pourraient être provoqués par sa surconsommation.

Données clés

Auteur: Mme Marie-Line Reynaud

Circonscription: Charente (2e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 110789

Rubrique: Consommation

Ministère interrogé: Travail, emploi et santé

Ministère attributaire: Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 juin 2011, page 6236 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)